

Publication du Document d'Enregistrement Universel 2025

Waga Energy (EPA : WAGA) annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2025, qui a été déposé le 29 avril 2026 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Ce Document d'Enregistrement Universel est disponible sur le site de Waga Energy, rubrique « Investisseurs », ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il inclut notamment le rapport financier annuel de l'exercice 2025 ainsi que le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

À propos de Waga Energy

Fondée en 2015, Waga Energy produit du biométhane à prix compétitif en valorisant le biogaz des sites de stockage des déchets grâce à une technologie d'épuration brevetée appelée WAGABOX®. Le biométhane produit est injecté directement dans les réseaux de distribution du gaz qui alimentent les particuliers et les entreprises, en substitution du gaz naturel fossile. À la date de ce communiqué, Waga Energy exploite 36 unités de production de biométhane en France, en Espagne, aux États-Unis et au Canada, représentant une capacité installée de 1,9 TWh/an. 19 unités sont en construction en France, en Italie, en Espagne, au Canada et aux États-Unis. Chaque projet engagé par Waga Energy contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Waga Energy est cotée sur Euronext Paris (EPA : WAGA).

Contact

Laurent Barbotin

Relations publiques

07 72 77 11 85

laurent.barbotin@waga-energy.com